



ANNEE SCOLAIRE 2018/2019
LYCEE PROFESSIONNEL Raymond NERIS

**REINSCRIPTION
DU LUNDI 25 JUIN AU JEUDI 28 JUIN 2018**

Ce document tient lieu de convocation pour les élèves qui sont en PFMP

Le dossier de réinscription au Lycée Professionnel Raymond NERIS du Marin doit comporter **impérativement** les documents ci-dessous. La réinscription se fera au bureau de la Vie Scolaire selon le planning joint.

➤ **POUR LA VIE SCOLAIRE**

- 2 Photos d'identité
- 1 Attestation d'assurance individuelle valable pour l'année 2018/2019 ou la photocopie de l'attestation de votre compagnie d'assurance responsabilité civile
- **Obligatoirement pour les élèves dispensés : 1 certificat médical précisant la durée et le motif de cette dispense.**
- La notification de bourse envoyée par le service des bourses du Rectorat. (Pour les nouveaux boursiers).

➤ **POUR L'EXAMEN**

- 1 Photocopie de la pièce d'identité (C.N.I ou passeport recto-verso) ou de la page du livret de famille concernant l'élève.
- 1 Photocopie du certificat de recensement ou du certificat de la participation à la journée d'appel à la défense.
- 1 justificatif d'adresse (facture : eau, électricité ou téléphone de moins de 3 mois)

➤ **POUR LE SERVICE DE GESTION**

Pour tous les élèves :

- Relevé d'identité bancaire RIB avec IBAN **du responsable légal.**

Pour les nouveaux demi-pensionnaires :

- 43 euros pour les demi-pensionnaires : 36 euros pour 10 tickets et 7 euros pour l'achat du badge valable pour toute la scolarité.
- 1 Photo d'identité

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE